

Déclaration de nouveau mode d'exercice

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Joignez obligatoirement une attestation d'employeur précisant votre date d'entrée dans la collectivité, ou la copie d'un bulletin de salaire ou d'un acte de nomination.

Toute déclaration incomplète ou non accompagnée d'un justificatif d'employeur ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné·e

adresse personnelle

.....

tel personnel email personnel

inscrit·e au Tableau sous le n° national

déclare exercer des missions de maîtrise d'œuvre en tant que

(précisez l'intitulé de votre poste)

pour le compte de mon employeur

.....

dont l'adresse est

.....

tel professionnel email professionnel

depuis le *(jour/mois/année)*

J'atteste sur l'honneur :

- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (*libéral, associé·e de société d'architecture, etc.*) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :